

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 83 (1947)

Heft: 46

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE : Vaud: *Assemblée générale extraordinaire.* — *Association vaudoise des maîtresses d'écoles enfantines et semi-enfantines: Rapport du comité.* — *Le film scolaire à l'assemblée de Moudon.* — *Eglise et rôle social.* — *Genève: U. I. G. - U. A. E. E. - Allocation 48.* — *Communiqué: Plaquette André Oltramare.* — *Neuchâtel: Val-de-Travers.* — *Société neuchâteloise des corps enseignants secondaire, professionnel et supérieur.* — *Jura: Nos traitements en 1948.* — *Oeuvre suisse des lectures pour la jeunesse.* — *Bibliographie.* — *André Willi: Après la semaine romande de pédagogie pratique.* — *Edmée Matthey: Le petit sapin.* — *Livres reçus.* — *Table des matières.*

VAUD ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

En vertu de l'article 17 de nos statuts, le comité central a convoqué, les circonstances l'exigeant, l'assemblée générale en séance extraordinaire le dimanche 14 décembre 1947, à Lausanne, salle de la Maison du Peuple.

On ne réunit pas les membres d'une société à un mois de l'assemblée annuelle sans raisons impérieuses. Nos collègues l'ont bien compris ; aussi sont-ils accourus nombreux, de tous les coins du canton, malgré l'heure peu favorable — nous n'avions malheureusement pas le choix. Il y avait beaucoup de jeunes, mais les plus de 40 ans étaient tous là.

Notre président central entre immédiatement dans le vif du sujet et explique les raisons de cette réunion : le comité se trouve à un tournant dangereux ; il a besoin, pour aller de l'avant, de connaître l'avis de ses membres, de se sentir approuvé... ou désapprouvé dans la voie qu'il a choisie pour défendre les traitements du corps enseignant vaudois.

Marcel Badan, notre représentant à la Commission paritaire, fait le point de la situation. Jamais exposé ne fut écouté par un auditoire plus attentif, chacun comprenant le sérieux du moment.

Après une discussion nourrie, ferme, mais toujours courtoise et pleine de dignité, conduite, il est bon de le souligner, avec distinction et doigté par Fernand Petit, président de l'assemblée, les participants se séparent après avoir voté à l'unanimité la résolution suivante :

« Le 14 décembre 1947, l'Assemblée générale extraordinaire de la S.P.V., réunissant 700 membres, considère comme un minimum les propositions faites par son comité, relatives aux traitements de 1948 :

- a) le minimum du traitement de base,
- b) les augmentations **actuelles** pour années de service,
- c) l'allocation complémentaire,

et donne mandat au comité S.P.V. de maintenir ces propositions, de les défendre et d'intervenir auprès du Conseil d'Etat pour qu'elles soient acceptées. »

Nous tenons à remercier nos collègues pour l'appui complet qu'ils viennent de nous accorder. Nous avions présenté des demandes, non à la légère, mais pesées, réfléchies longuement. Maintenant, nous pourrons affirmer avec plus de force encore que ces demandes sont bien l'opinion du corps enseignant vaudois tout entier. Et cela ne manque pas de poids.

R. G.

**ASSOCIATION VAUDOISE DES MAITRESSES D'ÉCOLES
ENFANTINES ET SEMI-ENFANTINES****RAPPORT DU COMITÉ POUR L'EXERCICE 1946-1947**

... En juin dernier, le Statut des fonctionnaires était admis par le Grand Conseil... Vous constaterez certainement avec reconnaissance que le Statut est allé bien au delà de ce que nous demandions il y a trois ans. C'est donc à juste titre que nous pouvons nous réjouir : d'une part de ce que notre travail soit maintenant jugé à sa juste valeur, d'autre part de ce que nos jeunes collègues ne débuteront plus avec un salaire de base de Fr. 183.— par mois, mais surtout de ce que nos collègues qui prendront leur retraite auront enfin un revenu leur permettant de vivre sans le continual souci de ne pas « tourner ».

... Après le gros effort de la conférence d'automne, nous avons organisé la *visite des écoles genevoises*. Une douzaine de collègues seulement avaient répondu à l'appel. Escortées avec une grande amabilité par Mlle Conne, inspectrice, nous avons visité 14 classes, situées soit en ville, soit dans la banlieue. Bien que nos méthodes soient sensiblement différentes de celles de nos collègues genevoises (puisque ces dernières ne font pas d'enseignement individuel), cette visite nous a été d'un grand enrichissement. Elle nous a permis de voir un matériel nouveau, dans lequel nous avons tout de suite puisé des idées ; elle nous a fait aussi apprécier le grand privilège que nous avons de l'enseignement non obligatoire avant l'âge de 7 ans. En effet, le petit Genevois passant à l'école primaire ne sera admis que s'il sait lire. Vous voyez d'ici le souci de nos collègues genevoises, préoccupées de mener tout leur petit monde au succès et vous apprécieriez la détente avec laquelle nous pouvons travailler.

... La S.P.V. ayant proposé aux sections une étude sur *le rôle de l'inspecteur*, la section lausannoise a nommé une commission qui a recueilli des avis dans les diverses parties du canton et qui a changé le terme d'inspecteur en celui de conseiller. Il est intéressant de relever que, alors que nos collègues lausannoises se sont, en général, élevées avec force contre l'idée d'une conseillère (soit qu'elles aient craint une ingérence féminine dans leur travail, soit qu'elles aient eu sur place plus de possibilités de résoudre leurs problèmes) les réponses du canton ont, en grande majorité, été favorables à la proposition d'une conseillère. Ceci nous confirme dans l'idée que notre Association doit faire un effort spécial en faveur de nos collègues en dehors de Lausanne, afin de leur donner, soit par des conférences, soit par la formation de cercles, soit par d'autres moyens encore à étudier, une aide plus effective et plus pratique.

... Mais je n'ai pas encore abordé le point noir de chacun de nos rapports, le rocher de Sisyphe de notre travail, le problème des *classes chargées*. Faire quelque chose à ce sujet semble parfois impossible quand on nous répond par ces trois arguments, manque d'argent, manque de locaux, manque de personnel enseignant. C'est pourquoi, renonçant à aborder la question dans son ensemble, avons-nous pensé que des démarches

isolées auraient plus de chances d'aboutir. Nous référant à la statistique établie en 1945, nous avons relevé les noms des trois communes d'Orbe, de Vevey et Nyon qui portaient les chiffres les plus élevés. Orbe et Nyon nous ont répondu que leurs effectifs avaient été heureusement diminués grâce à l'ouverture d'une nouvelle classe. Quant aux effectifs de Vevey, ils ont été réduits eux aussi mais par une mesure de rigueur, la non admission des enfants de cinq ans. Nous nous sommes réservé l'éventualité d'une démarche auprès des autorités veveysannes si les effectifs dépassaient à nouveau les normes maximales.

Nous pensons qu'il est urgent d'éclairer l'opinion publique afin qu'elle comprenne que les sacrifices consentis en faveur de nos écoles ne seront jamais trop grands. Aussi est-ce avec soulagement que nous avons appris la formation d'une Commission de presse, formée de membres du corps enseignant et destinée à faire mieux connaître le travail de l'école. C'est avec joie aussi que nous avons appris qu'une de nos collègues enfantines avait été appelée à en faire partie. Il en résultera certainement un grand bien pour nos « petites écoles ».

Il faut bien que le public comprenne que ce n'est pas pour nous décharger de notre travail que nous demandons une diminution de nos effectifs. Mais nous avons le cœur serré en pensant au nombre croissant d'enfants instables ou difficiles qui fréquentent nos écoles enfantines. Chacun de ces enfants représente pour nous un problème à résoudre et peut-être devrons-nous essayer bien des solutions avant de trouver la vraie, celle qui fixera l'attention fugitive et permettra au petit être de se conquérir lui-même. Mais il faut du temps pour cela et un peu de répit. Il ne faut pas avoir autour de soi trente-cinq enfants qui ont tous, à des degrés très différents, besoin de notre aide ou de nos directions.

Le fait est si frappant que c'est pendant les périodes d'épidémie, où nous travaillons souvent avec des effectifs réduits de moitié, que nos enfants font les progrès les plus surprenants. Souhaitons donc que les années qui viennent voient s'ouvrir de nombreuses classes enfantines afin que nous puissions vraiment remplir auprès de nos élèves notre rôle d'éducatrices.

... Dans le courant de cette année, certains membres de notre Comité ont eu l'occasion de faire des visites à leurs collègues semi-enfantines. Nous avons été péniblement frappées en constatant combien le mobilier scolaire, dans ces villages si riants et si ouverts aux acquisitions du progrès, était vétuste, encombrant, et répondait peu aux exigences actuelles. Comment peut-on encore poser un matériel quelconque sur ces tables inclinées où des générations d'élèves ont tracé leurs indélébiles sillons ? Comment les petits campagnards apprendraient-ils à se mouvoir avec aisance dans ces bancs lourds et immuables ?

Dans l'une des communes en question, nous avons fait la connaissance du syndic et lui avons dit notre chagrin de voir, dans la classe semi-enfantine, un mobilier vieux d'au moins cinquante ans. Le syndic était tout étonné de notre remarque. Il en était ému aussi... Ces mes-

sieurs de la commission scolaire voient la classe sous ce jour depuis des années. Beaucoup d'entre eux ont usé leurs manches sur ces mêmes tables et en conservent même un souvenir attendri. Mais ils oublient que, dans leurs maisons particulières, ils n'en sont pas restés au confort de leur enfance. La radio, la salle de bains, la cuisinière électrique ou le chauffe-eau à gaz de bois ont fait leur place dans nos demeures paysannes. Le Comptoir Suisse, visité avec fidélité, apporte les dernières nouveautés en fait d'instruments aratoires, le battoir, la laiterie se transforment et se modernisent aussi. La salle d'école seule est fermée au progrès...

Et pourtant, remplacer ce matériel démodé par de petites tables et par des chaises légères, selon le modèle adopté par le Département, ne serait pas une telle dépense et je me refuse à croire que le budget de nos communes soit incapable de la supporter.

Mais le plus triste, chères collègues, ne serait pas que vous subissiez, quelques années encore, ce mobilier si peu adapté aux besoins du petit enfant, le plus triste serait que vous vous y résigniez. Que vous vous résigniez à ces classes tristes et poussiéreuses, sous le regard du Major Davel qui devrait être réservé à la salle des grands. N'hésitez pas à demander d'abord un panneau d'affichage, où vous pourrez exposer les travaux de vos petits, où les beaux tableaux scolaires suisses que le Musée scolaire vous enverra gratuitement et que nos enfants ont tant de plaisir à commenter.

Et puis, luttez sans perdre courage, chères collègues. Luttez, non pas avec aigreur (vous savez bien que cela n'avancerait à rien) mais avec le sourire, pour un aménagement meilleur. Luttez avec patience, avec persévérance, avec ténacité, pour faire triompher votre cause. Intéressez-y vos enfants, les parents de vos enfants et les amis de l'école.

Peut-être sera-ce vous qui poserez le premier jalon de ce progrès en donnant une petite soirée, dont le produit sera affecté à l'achat d'une table neuve et combien enviée par chacun. Et je ne crois pas me tromper en vous prédisant que vous obtiendrez ce que vous désirez et ceci pour le plus grand bien de notre école enfantine vaudoise.

Marcelle Porchet.

LE FILM SCOLAIRE A L'ASSEMBLÉE DE DISTRICT DE MOUDON

Le film scolaire fut présenté à l'assemblée par M. Jean-Louis Pahud, instituteur à Payerne, qui exposa la manière d'employer un film à l'école pour s'en servir efficacement. La séance scolaire de cinéma doit être courte et ne comprendre qu'un film dans le cadre d'une leçon : 15 à 20 minutes de projection. Il est souvent utile de passer le film une seconde fois après avoir repris le sujet oralement avec les élèves. Le plus possible une seule classe à la fois sera réunie dans la salle de projection où le maître donne sa leçon facilitée par les fiches explicatives dont le film sera le complément et le couronnement.

La Centrale du film scolaire à Berne met à la disposition de ses abonnés 200 films. Cette collection s'enrichit de 20 à 25 bobines par an.

Le cinéma scolaire est en train de devenir un outil mieux adapté : un film éducatif, un moyen d'enseignement approprié à l'âge intellectuel de l'écolier. Tous ces films sont munis de l'approbation de la Commission pédagogique de visionnement.

La projection de : « Construction d'un igloo, les geysers d'Islande et la vie des abeilles » fut la preuve qu'aucun autre moyen ne permet de suivre les activités diverses de manière à ce que tous les élèves soient aux premières loges. Même quand la vision directe est possible, combien avons-nous d'élèves mal placés ou distraits par mille autres choses ? Le film ne vaut-il pas mieux en absorbant toute l'attention de l'enfant sur un seul objet ? Ainsi conçu, de récréatif qu'il était trop souvent considéré, le cinéma scolaire devient instructif et complète admirablement les leçons.

R. Beney.

EGLISE ET ROLE SOCIAL

Dernièrement la commission sociale du IV^e arrondissement de l'Eglise nationale vaudoise convoquait à Orbe des représentants de toutes les paroisses de son ressort, représentants venant tous de milieux ouvriers. J'étais le seul délégué en dehors du milieu industriel ouvrier, mais les questions débattues doivent certainement intéresser le corps enseignant. Les pasteurs n'avaient pas craint à cette occasion d'appeler aussi des hommes fréquentant peu le culte pour leur demander les raisons de leur abstention.

La question suivante fut posée : l'église doit-elle jouer un rôle social ? Oui, ont répondu la plupart des présents ; elle devrait organiser en tout premier lieu **des cours d'éducation** afin de renseigner objectivement et sans parti pris le monde ouvrier et patronal sur tout ce qui peut l'intéresser, non seulement au point de vue travail, relations entre ouvriers et patrons, christianisme réel dans la vie de tous les jours, etc., mais aussi sur des problèmes de la famille, des arts, **de l'école**.

GENÈVE

U. I. G. — U. A. E. E.

Permanence : Ecole du Grütli, salle 2, 1er et 3e mercredi du mois.

Fédération

ALLOCATION 48

Le texte de M. Perréard, amendé (élagué) à la demande des éternels et constants amis que le corps enseignant compte parmi les députés au Grand Conseil, a passé comme une lettre à la poste. Projet adopté en trois débats au cours de la séance du 13 décembre.

Tout en rappelant que ce n'est que devant une menace explicite de référendum* que les associations ont accepté de se rallier à un texte

* De la part des mêmes.

qui maintient des différences injustifiables à l'intérieur d'une même catégorie d'employés, il convient de dire que d'une manière générale nous avons trouvé tant auprès du G. C. qu'auprès de notre Grand Argentier un accueil des plus compréhensifs. Ce qui a permis des négociations empreintes de la plus grande cordialité. Le Pactole a de ces vertus lénifiantes. Comme je n'ai jamais mâché ce que je pensais de la politique de M. Perréard quand il s'agissait d'équilibrer le budget de l'Etat en comprimant les nôtres, c'est avec un plaisir particulier que je m'empresse de souligner ici (on ne sait jamais, ce n'est pas tous les jours que le roi Midas se baigne !) que je m'empresse donc de souligner que c'est grâce à l'esprit de décision de notre Ministre des finances que la deuxième manche tourne si nettement à notre avantage, que la troisième risque de ne pas avoir lieu. Grâce aussi à l'intelligence des associations qui ont prudemment évité le panneau que leur présentaient les soi-disant contribuables. Remercions encore les quelque 30 ménages (je n'en suis pas !) touchés par la mesure restrictive, et qui ont eu la sagesse de s'abstenir de toute réclamation.

Spécifions que dans l'esprit de M. Perréard comme dans le nôtre le principe n'est pas remis en question, il s'agissait de parer à une manœuvre dont les conséquences eussent pu être désastreuses.

Terminons par une autre bonne nouvelle : des milieux de plus en plus « larges », comme on dit, se laissent pénétrer de l'idée que le traitement des membres du corps enseignant primaire ne correspond ni aux responsabilités ni aux sacrifices que la profession comporte ou nécessite. Nous avons eu le plaisir d'entendre M. Perréard l'affirmer spontanément en parlant du reclassement des fonctions publiques.

Nous avions exprimé le vœu dans un précédent article d'une révision équitable de la loi sur les contributions publiques : une première satisfaction nous est donnée, M. Perréard a bien voulu prendre note d'une suggestion de notre part à ce propos concernant certains territoires insuffisamment prospectés.

Bon Noël et bonne fin d'année, chers collègues !

Matile.

COMMUNIQUÉ

PLAQUETTE ANDRÉ OLTRAMARE

Les amis d'André Oltramare ont édité une plaquette *in memoriam* évoquant l'œuvre du savant, de l'homme politique, du pédagogue trop tôt disparu. Le tirage sera limité au nombre de souscripteurs. Les éditeurs désirant restreindre les frais au minimum, il ne sera envoyé de bulletins de souscription qu'aux personnes qui en feront la demande.

S'adresser à :

Madame Bron-Stalet (tél. 2 58 31), Encyclopédie 11, ou à
I. Matile, Collonge Bellerive (tél. 8 23 78).

L'exemplaire ordinaire coûte 3 fr. et l'exemplaire de luxe 10 fr.

NEUCHATEL

Val-de-Travers. Mercredi 3 décembre, la section du Val-de-Travers a tenu séance au Collège de Fleurier. Après avoir décerné le titre de membre honoraire à Mlle Eugénie Koenig, qui vient de terminer sa quarantième année d'enseignement, l'assemblée assista avec un vif intérêt à une séance de *cinéma scolaire*. M. le Dr Henri Robert, directeur de l'Ecole normale de Fleurier, présenta plusieurs films de la Centrale de Berne qu'il commenta avec compétence.

Souhaitons que cette démonstration pratique contribue à développer ce nouveau moyen d'enseignement.

Ph. L.

SOCIÉTÉ NEUCHATELOISE DES CORPS ENSEIGNANTS SECONDNAIRE, PROFESSIONNEL ET SUPÉRIEUR

Dans sa dernière séance, l'Assemblée générale de la Société neu-châteloise des corps enseignants secondaire, professionnel et supérieur a renouvelé son comité.

Voici sa nouvelle formation :

Président : M. R. GERBER, professeur, rue Desor 3, Neuchâtel.

Secrétaire : M. Cl. BRON, professeur, à Neuchâtel.

Caissier : M. B. SEITZ, professeur, à Cernier.

JURA

NOS TRAITEMENTS EN 1948

Le Parlement cantonal bernois, réuni en session d'automne, a accepté sans discussion quatre décrets concernant nos traitements pour 1948. Voici brièvement de quoi il s'agit : Par la loi du 22.9.46 relevant les salaires de base de Fr. 1000.— pour le corps enseignant primaire et de Fr. 1500.— pour les maîtres aux écoles moyennes, la moitié de ces sommes avait été comptée pour l'assurance. Le premier décret du 17.11.47 y inclut la seconde moitié.

Le 2e décret fixe une élévation du salaire de base de Fr. 500.— dès le 1er janvier 1948. Cette augmentation est de Fr. 100.— pour les maîtresses d'ouvrages.

Les allocations de cherté pour 1948 font l'objet du 3e décret. Tous les membres du corps enseignant recevront une allocation représentant le 24 % du traitement de base conformément au décret 2 et aux augmentations légales d'ancienneté. Enfin, le 4e décret concerne les allocations 1948 aux collègues retraités.

Ainsi se trouve réglé notre avenir matériel immédiat. La S.J.B. et son Comité ont droit à nos remerciements pour leurs efforts. Cela ne signifie nullement que le dernier mot ait été dit... Et parmi les critiques souvent émises, il y a en outre celles-ci : l'allocation de Fr. 120.— par enfant est tout à fait dérisoire et on devrait calculer le 24 % précité non seule-

ment sur les traitements de base, mais également sur les prestations communales.

Après cette prose de... salarié, qu'il soit permis au soussigné de souhaiter à tous un Joyeux Noël !

Reber.

ŒUVRE SUISSE DES LECTURES POUR LA JEUNESSE (OSL)

En collaboration avec le Comité du 1er août et à l'occasion du **centenaire de la ville de Berne**, l'Œuvre suisse des lectures pour la jeunesse publiera au printemps 1948 une brochure commémorative. Au lieu des 32 pages que comptent habituellement les publications de l'OSL, cette brochure en aura 48, richement illustrées, et paraîtra dans trois versions, allemande, française et italienne.

Elle sera vendue au prix modeste de 50 cts, qui est celui des autres brochures de l'OSL.

BIBLIOGRAPHIE

Commandes du « **Familier de la Nature** » et de « **Faisons des copeaux** ».

L'envoi de ces ouvrages depuis la France a subi du retard, et nous prions nos collègues qui nous les ont commandés de patienter quelque peu.

P.

APRÈS LA SEMAINE ROMANDE DE PÉDAGOGIE PRATIQUE

Le « 47 » gargouille dans les grands vases et son murmure de bulles de gaz souffle à l'oreille du vigneron : « Bonne année pour toi, vigneron du Pays romand ! ».

Bonne année pour vous aussi, maîtres de chez nous, participants à cette première semaine romande de pédagogie pratique ! Bonne année pour vous aussi, organisateurs, pour la belle réussite de votre manifestation, et pour ce succès d'autant plus mérité que les résultats obtenus débordent les cadres fixés par les prévisions les plus optimistes. Optimistes, certes, le mot n'est pas trop fort, car, en fait, sur quoi se basait-on pour mettre sur pied semblable semaine, et quels étaient les buts à atteindre ?

Le programme, distribué par le truchement de l'« Educateur », invitait au perfectionnement ; perfectionnement professionnel par la reprise de techniques, de procédés, ou par l'acquisition d'une méthode nouvelle. Cet enrichissement, cependant, n'est lui-même qu'une petite part des résultats obtenus. Le succès de cette heureuse expérience, en effet, ne se mesure pas au nombre d'objets confectionnés. Il doit être considéré au triple point de vue professionnel, intellectuel et moral.

Pour atteindre ces trois objectifs, le programme de réalisations pratiques se complétait de conférences, d'un cours d'histoire contemporaine, d'un cours d'initiation à la musique, d'une excursion et d'une soirée récréative.

On pourrait s'étonner, à première vue, qu'une société de travail manuel fasse une part si large à la culture générale et à l'enrichissement intellectuel. Ce serait faire injure aux nombreux membres de la SVTM, comme au corps enseignant dans son ensemble, que de leur prêter un seul souci de perfectionnement technique. Leur besoin d'enrichir leur méthode de travail les honore d'autant plus qu'il se double d'un désir très vif de parfaire leurs connaissances artistiques et culturelles, et cette semaine romande de pédagogie pratique se devait bien d'offrir à chacun, au gré de ses besoins, de ses préoccupations ou de ses talents, de quoi satisfaire, non pas une partie seule du corps enseignant, mais tous les maîtres sans distinction.

* * *

L'« Educateur » a quitté l'imprimerie. Il emporte le programme général de la Semaine, et ce samedi matin de septembre, le « papillon » vert se posera dans tous les villages romands. Un samedi, ô ironie ! Justement ce jour-là où l'on se sent fatigué, ce jour précisément où tous les soucis parlent haut ; ce matin même où la bonne humeur et la joie de vivre ont de la peine à s'affirmer. Encore des cours ! Et... avec une finance d'inscription, et sur une semaine de vacances ! Et pour qui nous prend-on ?!

Les craintes des organisateurs seraient-elles justifiées ? Lundi, mardi, mercredi. Combien d'inscriptions ? — Déjà 4 ! — Ce n'est pas mal ! (On se remonte le moral par téléphone !) Jeudi, vendredi, samedi : l'avalanche d'inscriptions est déclenchée. Elle bouscule sur son passage toutes les appréhensions : plus de 220 maîtres (dont 70 de Lausanne) ont vaincu les objections, qui étaient légion à réception du programme général de la semaine, et répondent avec enthousiasme à l'invitation du Comité d'organisation. Le terme de victoire n'est pas trop fort, et l'honneur de la réussite de cette première semaine romande de pédagogie pratique reviendra en tout premier lieu aux maîtres qui se sont inscrits.

* * *

Ils sont venus nombreux, avec leur entrain, leur bonne humeur, leur bonne volonté, leur attention, leur enthousiasme et... faut-il le cacher, avec leurs préoccupations, leurs soucis, leurs déceptions ; et de tout cela est sortie la magnifique ambiance de cette grande école active.

Comment présenter sous son vrai jour le travail accompli du sous-sol aux combles de l'E. N. ? Comment traduire par des mots l'atmosphère des cours, l'animation de cette ruche au travail, et par où commencer ?

Montons à l'étage supérieur, voulez-vous ? Les cours de cartonnage ne constituent pas un programme complet en eux-mêmes, mais un enrichissement. On reprend contact avec la technique, et en peu d'heures les pliages, les boîtes, les papiers peints s'alignent sur les tables, alors que sur les lèvres des constructeurs se dessinent de larges sourires.

A l'étage inférieur, le virtuose du tableau noir voisine avec celui qui ne demanderait pas mieux que de l'être aussi ! Technique du dessin,

exercices d'entraînement, croquis rapides alternent avec les exercices de mise en page et de décoration de cahiers, et la semaine s'use à la cadence du morceau de craie, devant l'imposante collection de planches noires, disposées en ligne de tirailleurs dans le grand corridor.

L'expérience du cours d'enseignement de l'histoire s'est révélée extrêmement heureuse. La didactique d'une discipline est toujours d'actualité, et la brillante équipe de directeurs de ce cours nous le fit bien voir. Les suggestions, les idées, les expériences se succèdent à la vitesse d'une course relai, et la première heure de l'après-midi est souvent bien entamée, lorsqu'il faut se résigner à couper court à l'entretien. Initiation à l'histoire, fiches d'enseignement, utilisation du modelage et du dessin au tableau noir bénéficient des discussions fécondes, et comblent tous les maîtres-élèves au delà de leurs espérances.

L'imprimerie à l'école. Mais ces pauvres petits, que ne va-t-on pas leur apprendre ? Certes le sourire des directrices aurait désarmé les récalcitrants, mais la démonstration de ces 4 bambins de 6 et 7 ans, dignes disciples de Gutenberg, fut la révélation de la journée, et emporta tous les suffrages. L'enthousiasme, ici aussi, s'inscrit en encre indélébile dans le souvenir des participants.

La rédaction du programme de construction de matériel scientifique explique la participation restreinte à l'un des cours les plus passionnantes. Quelques heures à peine après l'ouverture de la semaine, la salle d'étude de l'école ménagère est transformée en laboratoire, et le visiteur contemple avec admiration et envie les réalisations d'appareils de démonstration. Il se plaît à imaginer que si le grand Pascal n'eût pas vécu il y a 300 ans, il aurait eu des prédecesseurs de taille. Le rôle de disciple paraît plus ingrat, mais ce n'est là qu'une apparence : quelle ne sera pas la satisfaction de ces constructeurs, cet hiver, à la vue de nombreux petits agriculteurs qui auront compris, grâce à ce beau matériel, le pourquoi du brouillard, du vide d'air, ou le fonctionnement de la pompe à purin !

Cette impression de vaste ruche au travail ne diminue pas dans l'atelier de travaux sur bois. Au contraire, la colonie semble préparer un départ en essaim, tant l'ardeur au travail est grande. Les constructions se suivent, emportées au fur et à mesure, car une valise à elle seule n'aurait pu toutes les contenir. Cette preuve tangible du travail accompli est peu de chose cependant, comparée à cette certitude combien plus précieuse : dans une classe de campagne sans installation spéciale on peut fabriquer quantité d'objets, pour le bonheur des petits et des grands.

Nous avons relevé le triple bénéfice de cette semaine romande de pédagogie pratique. Au point de vue professionnel, elle répond à un besoin, et l'enrichissement technique des participants est indiscutable. Leur enthousiasme, leur satisfaction, le bel esprit qui n'a cessé de régner ces quelques jours ne laissent aucun doute.

D'autre part, les conférences magistrales de MM. Freymond, Rey et Ischer, les heures délicieuses, combien trop courtes, d'initiation à la mu-

sique, en compagnie de Beethoven, Mozart ou Debussy, invitaient à l'introspection, et rappelaient avec éloquence aux auditeurs (certaines conférences en groupaient près de 250), que le rabot ou le bâton de craie ne sont pas les seuls instruments de culture. Le deuxième titre de gloire de la semaine romande de pédagogie pratique, c'est d'avoir contribué, dans une modeste mesure, à l'enrichissement intellectuel et artistique de notre corps enseignant, grâce à l'appui généreux du Département de l'Instruction publique, de la S.P.R., de la S.P.V. et de la Ville de Lausanne.

La semaine s'est terminée, beaucoup trop vite, au gré de tous. Les participants sont repartis, chacun dans son petit village, le cœur tout imprégné de cette atmosphère de camaraderie, de travail, d'entraide, le calepin bourré de notes griffonnées dans l'ardeur de la discussion ou butinées dans les cours voisins. Ils ont refait le « plein », le moral s'est hissé à un niveau très haut, et ces élèves modèles tant ils étaient actifs repartent d'un élan tout neuf. Ils renouvellent leurs pensées de reconnaissance aux maîtres qui se sont dévoués avec une patience inlassable, et ils attendent déjà la prochaine semaine de pédagogie pratique.

Cette manifestation répond à un besoin du corps enseignant. Elle permet réellement d'atteindre au triple but proposé : offrir aux maîtres romands un enrichissement professionnel, intellectuel et moral.

Lausanne, novembre 1947.

André Willi.

VARIÉTÉ

LE PETIT SAPIN

Pour Noël, nous avons installé un petit sapin au milieu de la grande table. Chaque enfant a participé avec enthousiasme à sa décoration, disposant l'un, une boule légère, l'autre, un oiseau aux couleurs vives. Mais le grand succès a été la pose des fils d'argent ; véritable cérémonie organisée : les enfants faisant cercle autour de la table, chacun à son tour a lancé sur une branche le fil brillant qu'il avait préparé. Enfin, la boîte des décorations étant vidée de tous ses trésors, à regret d'ailleurs, la petite bande contemple, extasiée, son œuvre, et les langues, plus aiguissées que jamais, commentent le plaisir des yeux.

— Il est joli notre p'tit sapin !

— Qu'est-ce qu'il brille !

— Vous savez, Maîtresse, dans la classe des grands, il n'y a pas de p'tit sapin !

— Non, mais chaque enfant a une bougie de Noël, c'est aussi très joli !

— Mon grand frère a dit qu'il aurait mieux aimé un p'tit sapin, déclare Claudinet très catégorique.

— On pourrait les inviter pour le voir, suggère Bluette.

— C'est bien ce que nous aurions fait, ma fille, si plusieurs enfants de notre classe n'avaient eu la rougeole. C'est vraiment dommage, mais nous ne pouvons pas faire d'invitation, cette année !

L'affaire semble vouloir en rester là. Cependant il ne s'agit pas de

laisser perdre un bon mouvement, les pensées altruistes n'étant pas toujours au programme parmi ce petit monde.

— Pourtant, insiste la maîtresse, j'aurais été contente que vous fassiez plaisir à vos amis.

— On pourrait leur prêter le p'tit sapin, propose Maurice.

— Voilà une bonne idée !

— Moi, je le porterai, décide Claude qui a un goût marqué pour les commissions.

— Et que diras-tu, mon bonhomme ?

— Rien !

— Mais, lorsqu'on offre quelque chose, que peut-on dire ?

— Je dirais voilà notre petit sapin, propose Suzanne.

— C'est déjà mieux !

— Moi, dit Marie-Luce qui a suivi les débats d'une oreille attentive, mais sans mot dire jusque-là, je dirais, voilà notre p'tit sapin, on aimerait qu'il s'allume aussi pour vous !

— C'est une jolie idée. Eh bien, c'est décidé, nous le leur porterons après la récréation. Maintenant nous allons l'allumer !

Quel plaisir lorsque tous stores baissés, la classe s'éclaire peu à peu à la douce lumière de bougies. Les petites langues se sont tuées. Seuls les yeux brillants trahissent l'admiration et la joie des bambins. Et c'est dans une atmosphère tout à fait recueillie que la maîtresse explique le sens de la fête de Noël.

* * *

La récréation faite et la maîtresse des « grands » étant d'accord, une petite délégation s'organise. Claude et Jean-Pierre transportent le sapin, escortés de Marie-Luce qui a répété son discours. Il est bien nécessaire que la maîtresse les accompagne, car cette expédition ne va pas sans risques... Notre apparition dans la classe voisine est saluée d'un oh admiratif. Le petit sapin est posé à terre, mais Marie-Luce reste muette.

— Eh bien, Marie-Luce, n'as-tu pas quelque chose à dire ?

— Ah oui ! voilà notre p'tit sapin, on n'en a plus b'soin !

Edmée Matthey.

LIVRES REÇUS

Editions Delachaux & Niestlé, Neuchâtel.

Expression du caractère dans l'écriture, par L. Klages. Technique de la graphologie. Traduction du célèbre ouvrage allemand par E. Raymond-Nicolet. — Broché Fr. 12.—.

Désharmonie de la vie moderne, par le Dr P. Fournier. — 200 p. broché Fr. 6.—.

L'auteur examine le conflit intérieur de l'homme moderne, la hiérarchie de la personne et le schisme entre le spirituel et le temporel. Après avoir analysé le mythe du progrès et de la puissance, il montre quelle doit être la tâche de l'Eglise.

Rocailles fleuries, par A. Correvon. — Les plantes des montagnes dans les jardins, avec 54 photographies en couleurs et en noir et 12 dessins de l'auteur. Chacun connaît la valeur scientifique et artistique de cette collection des « Beautés de la nature ».

Editions Payot & Cie, Lausanne.

Livres pour la jeunesse :

Robinson Crusoé, par Daniel de Foë. — 208 pages avec gravures de E. Froidevaux. Fr. 5.50.

La légende d'Ulenspiegel, de Charles de Coster. Adaptation pour la jeunesse par Huguette Chausson. — 228 pages avec 14 dessins. Relié, Fr. 6.—.

La case de l'oncle Tom, par Beecher-Stowe. — Adapté de l'anglais. — 224 pages avec 8 hors-textes de M. Vidoudez. — Relié, Fr. 6.50.

Roméo et Juliette et autres contes de Shakespeare adapté par Mary Macleod. — Avec 20 bois de A. Matthey. — 197 pages. Relié, Fr. 5.50.

Le centenaire des Chemins de fer suisses avec 75 illustrations et 8 vues en couleurs. — Divers auteurs. — 160 pages.

Edition F. Rouge, Lausanne.

Atlas de poche de la flore suisse, par Ed. Thommen. Plus de 3000 dessins au trait avec indication de la couleur.

Lebendiges Wort, par L. Juillerat et A. Jaquemard. — 330 exercices pratiques pour apprendre à utiliser le vocabulaire français.

Méthodologie, par M. Gex. — Cours de philosophie des Gymnases cantonaux de Lausanne.

Editions du Griffon, Neuchâtel.

Dans la collection « Trésors de mon pays », pour Noël, cinq nouveaux fascicules : **Portes de villes suisses**, par Laederach. — **Lucerne**, par C. Lauber. — **Sion**, par Ch. Allet. — **Yverdon**, par L. et G. Michaud. — **Paysages tessinois**, par A. Janner.

La vie d'Alfred Thélin, par L.-L. Borel. I. L'éveil des passions. — 280 pages. — Br. 9.—.

Audience du français ou psychomachie du cinéma romand, par E. Berthoud. — 128 pages. — Fr. 5.80.

Apprendre à voir, par Matteo Marangoni, avec 136 reproductions d'œuvres d'art, traduit de la 9e édition italienne par D. Lombard. — Br. 22.50. — Nous en reparlerons dans l'« Educateur ».

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE CORPORATIVE

S.P.R.

Comité central. Abonnement à l'Éducateur, p. 25. — Séance du C.C., p. 25. — Nos relations internationales, p. 233. — Commission romande de presse, p. 385, 559. — Les activités d'entraide de la S.P.R., p. 386.

Chevalley A. Bulletin bibliographique, p. 41, 559. — Commission pour le choix de lectures, p. 58. — Les activités secourables de la S.P.R., p. 329. — Congrès de Montrouge du Syndicat national de France, p. 541.

Junod Ch. Comité central, p. 1. — Dr Hippolyte Sautebin, p. 169.

Michel R. D'un comité à l'autre, p. 2. — Appel, p. 249. — La nouvelle ordonnance fédérale encourageant la gymnastique et le sport, p. 250. — Les critiques adressées à la nouvelle ordonnance fédérale, p. 291. — Congrès de la F.I.A.I. 1947, p. 525.

Willemain G. Séance du C.C., p. 27, 218. — Notre rédacteur s'en va, p. 57. — Nécrologies O. Peter et M. Schwachtgen, p. 233. — L'Institut écossais d'Éducation, p. 369. — Assemblée des délégués, p. 597. — Séance commune des comités S.L.V.-S.P.R., p. 753.

Semaine romande de pédagogie pratique, p. 458, 539, 613, 629, 711, 773.

VAUD

S.P.V.

Comité. Assemblée générale de la S.P.V., p. 3, 28. — Au C.C., p. 98. — Procès-verbal de l'A.G. de la Société coopérative Caisse secours et invalidité, p. 121. — Examens de recrues, p. 137. — Rappel, p. 351, 637, 758. — Communications aux présidents de sections, p. 562, 647. — Candidats au C.C., p. 794. — Assemblée générale extraordinaire, p. 811.

Département de l'Instruction publique. Le rôle de l'inspecteur, p. 711. — Conférences au corps enseignant primaire, prim. sup. et secondaire, p. 811.

A.G. A propos des cours d'éducation civique, p. 60.

Badan M. Rapport présidentiel, p. 489.

Barraud E. L'écriture vaudoise, p. 205.

Beney R. Film scolaire à Moudon, p. 834.

B. II. Rions un brin, p. 238.

C.C. A propos d'examens, p. 202.

Chabloz F. Referendum et assurance-vieillesse, p. 201.

Chantren M. A propos d'orthographe, p. 218.

Chevallaz G. Un pressant appel pour le service agricole volontaire, p. 296.

Chevalley A. Referendum et assurance-vieillesse, p. 169, 234. — Assemblée des délégués T. F., p. 292. — Projet de loi sur le statut des fonctionnaires, p. 313. — Le statut est sous toit, p. 528. — A l'office cantonal du personnel, p. 561. — Fédération des fonctionnaires, employés et ouvriers de l'Etat, p. 793.

- Cin. Az.* Le problème du losange, p. 330.
- Decorvet Ed.* Referendum et assurance-vieillesse, p. 234.
- E. B.* Un progrès en matière d'éducation civique, p. 647.
- Favre J.* De l'exode des campagnards vers l'industrie, p. 29.
- Gfeller R.* Soirée de l'Ecole normale, p. 62. — A propos de l'assemblée générale, p. 62. — Que se passe-t-il à l'Ecole normale ? p. 122. — Trois petits tours..., p. 123. — Communication, p. 154. — Un bon départ, p. 154. — A l'approche des examens, p. 156. — Une innovation dans le tableau de promotion, p. 201. — Délassement, p. 203. — A propos d'orthographe, p. 218. — Un beau geste, p. 219. — Faut-il en rester au prêt d'honneur ? p. 253. — Vers la transformation du prêt d'honneur, p. 330. — Quelques réflexions après Nyon, p. 370. — A propos des sujets à l'étude, p. 387. — Le passé d'Aventicum évoqué à Mézières, p. 405. — La bonne manière, p. 405. — Délégués vaudois à la Romande, p. 421, 544, 599. — Accidents, p. 421. — A ceux qui quittent : honoraires p. 422. — Où l'on reparle du programme minimum, p. 439. — Où l'on reparle des examens, p. 457. — Un passage difficile, p. 530. — Examens fonctionnels, p. 601. — Une création attendue, p. 629. — Question des logements, p. 754. — Assemblée des présidents de sections, p. 793. — Trop tard pour les rattraper, p. 794. — Commission de presse, p. 812. — Assemblée générale extraordinaire p. 831.
- Guidoux A.* A propos des cours d'éducation civique, p. 29.
- Guignard J.* Travail des enfants en dehors des heures scolaires, p. 602.
- Jaquier P.* Assurance-accidents, p. 236, 613.
- J. C.* Vers un souriant scepticisme, p. 186.
- Loosli W.* La demi-heure supplémentaire, p. 631.
- Lyon V.* Education civique : une façon de faire, p. 81. — A l'honneur, p. 331.
- Magnenat M.* Remise des brevets de l'Ecole normale, p. 293. — S.P.V., p. 562.
- M. B.* Est-il nécessaire de prêcher la démocratie à nos jeunes gens ? p. 756.
- Meylan Ch.* Comptes S.P.V., p. 41. — Cotisations 1947, p. 111. — Aux membres de la S.P.V., p. 562.
- Mivelaz J.* A propos d'un problème de géométrie, p. 236.
- Monnet L.* Bulletins... notes... p. 729.
- Petit F.* Perles françaises, p. 353. — Le travail des enfants en dehors des heures d'école, p. 460.
- Piot P.* Un cadeau au personnel enseignant, p. 235.
- Porchet M.* Association des maîtresses d'écoles enfantines, p. 832.
- Reichenbach E.* Referendum et assurance-vieillesse, p. 271.
- Rouilly R.* Allocations exceptionnelles pour 1947, p. 4. — Assemblée générale de la S.P.V., p. 27. — Dernière heure, p. 44. — Première semaine romande de pédagogie pratique, p. 711.
- Touchatout.* Gardons le sourire : A propos de surveillance, p. 333.
- Willemin G.* Assemblée générale S.P.V., p. 97.
- Ziegenhagen J.* Referendum et assurance-vieillesse, p. 272. — Après un cours en plein air, p. 685.

Dans les sections. Avenches, p. 332. — Cossonay, p. 441. — Echallens, p. 657, 812, 758. — Lausanne, p. 5, 63, 99, 123, 153, 170, 351, 408, 424, 442, 685, 733. — Morges, p. 5, 239, 686, 717, 730, 759, 774. — Moudon p. 407. — Nyon, p. 32, 239, 372, 412, 424. — Ste-Croix, p. 44. — Vevey, p. 388, 389, 441, 577, 614, 667, 717, 759, 812. — Yverdon, p. 63.

Retraites. Zwahlen René, p. 270. — Ch. Reymond, p. 795.

Nécrologies. L. Magnin, p. 169. — M. P. Perret, p. 253. — Jean Gerber, p. 423. — S. Margot, p. 423. — Jaques Gust, p. 508. — Ed. Allaz, p. 566. — A. Dind, p. 774.

Ecoles normales. Brevets 1947, p. 293, 294, 531, 614.

Musée scolaire, p. 352. — Pour un musée scolaire plus utile (Yv. L.), p. 352, 563. — La vérité sur le musée scolaire cantonal (A. Chesseix), p. 440, 458, 508, 667. — Moderniser le musée scolaire, pourquoi pas ? (M. Perrenoud), p. 564. — Note du Bulletinier, p. 668.

Associations.

Antialcoolique, p. 604.

Maîtres de gymnastique, p. 44, 99, 170, 442, 669, 774.

Maîtres prim. sup., p. 372.

Maîtresses enfantines, p. 30, 82, 272, 332, 372, 441, 544, 600, 648, 686, 730, 812. — Rapport présidentiel (M. Porchet), p. 832.

Maîtresses de travaux à l'aiguille, p. 332, 532.

Educateurs des arriérés, p. 407, 508.

Directeurs de chant, p. 632, 648, 794.

Groupe des maîtres de chant de la S.V.M.S., p. 758.

Société vaudoise de travail manuel et de réforme scolaire, p. 332, 354, 372, 407.

Société évangélique d'éducation, p. 272, 669, 686.

G.R.E.P., p. 775.

Communiqués. Croix-Rouge suisse, secours aux enfants, p. 137, 730.

— Une classe d'orientation professionnelle pour les handicapés, p. 156. — Poste au concours, p. 170. — Brevet ménager, p. 186. — Cours pour conseillers de profession, p. 318. — A l'école supérieure et au gymnase des jeunes filles de Lausanne, p. 531.

GENÈVE

U.I.G. Messieurs. Appréciation du comportement et des travaux scolaires, p. 5. — Assemblées générales, p. 45, 82, 141, 158, 355, 616, 672. — Mise au point, p. 99. — Comité, p. 140. — Communications du Comité, p. 424. — Collecte de manuels usagés, p. 578. — Félicitations, p. 578, 579, 616. — Permanences, p. 813.

Caisse maladie et invalidité. Rapport du trésorier (Ed. Martin), p. 171.

— Rapport présidentiel (A. Lagier), p. 220. — Assemblée générale, p. 409.

Gaudin Ed. Assurance-accidents, p. 45, 172, 255. — Cotisation 1947, p. 334. — Rapport présidentiel, p. 493.

Matile I. Impressions de séances à retardement, p. 100. — Assemblée générale, p. 124. — Assemblée générale administrative, p. 138. — Du Conseil administratif au « Fonctionnaire ». — Un club U.I.G. ?, p. 158. —

Assemblée générale, p. 187. — Errata, etc., p. 206, 354, 634, 672. — Le Cartel, p. 296. — M. Picot reçoit le Comité, p. 297. — Co-gestion, p. 335. — C.I.A., p. 389. — La proposition des instituteurs de campagne, p. 289. — Assemblée générale, p. 390. — Les allocations 1948, p. 390. — Revendications pour 1948, p. 407. — Ecole moyenne : la conférence Gal, p. 408. — U.I.G. Messieurs, p. 462. — Reprise d'activité, p. 566. — Faisons le point, p. 567. — Allocation d'automne et allocation ordinaire 48, p. 573. — Pour une commission paritaire de l'enseignement, p. 578, 719, 775. — Not kennt kein Gebot, p. 604, 616. — Fédération des Associations de fonctionnaires. Allocation 48, p. 614, 835. — Fédération genevoise, p. 615. — Question des indemnités, p. 633. — Assemblée générale, p. 648. — Le recrutement du personnel enseignant. Du concours, p. 699. — Quid, p. 671. — Les questions à l'ordre du jour, p. 672. — Tribune libre : Pro domo, p. 688. — Assemblée du 30 octobre, p. 717. — Appels, p. 718. — Au fil de la semaine, p. 721. — Chronique de la semaine, p. 775. — Allocations 1948, p. 835.

Matthey R. Rapport du trésorier, p. 83.

U.I.G. Dames. Assemblées générales, p. 45, 85, 172, 634.

Baechler-Fromel Mme. Assemblée générale, p. 141. — Deux rappels, p. 239. — Thé des correspondantes, p. 234. — Village Pestalozzi, p. 255. — Décembre approche, p. 673. — Dernière heure, p. 775.

Charmot M.-F. Mlle. Saint-Jean d'Aulph, p. 634.

Godel Bl. Mlle. Assemblées générales, p. 222, 759, 796.

Jeanguenin Mlle. Assemblée administrative annuelle, p. 156.

U.A.E.E. Assemblées générales, p. 85, 173, 365, 635.

Conne-Mathil Mme. Assemblée administrative, p. 183. — Séance surprise, p. 273. — Le Comité se rend chez le chef du Département, p. 391. — Sanatorium de Saint-Jean d'Aulph, p. 635. — Un joli geste, p. 719.

Cullaz A. Mme. Rapport présidentiel, p. 499.

Matthey E. Mlle. Genève-Lausanne, p. 31.

Soguel S. Mme. Communication, p. 206. — Premières écoles enfantines à Genève, p. 373, 462.

U.I.G.-U.A.E.E. Pour les instituteurs espagnols, p. 354. — Le recrutement du personnel enseignant, p. 607.

U.I.G. Dames-U.A.E.E. Assemblée, p. 687.

Maîtres et maîtresses des classes spéciales, p. 30, 187, 298, 391, 616.

Nécrologie. A. Corbaz, p. 63. — A. Oltramare, p. 532. — A. Willemain, p. 568. — L. Moachon, p. 687.

Conférence Gal, p. 372. — Des remerciements, p. 568.

Association antialcoolique, p. 190, 274, 798.

Comédie, p. 533.

O.S.L. Résultats de l'exercice 1946-47 et regards vers l'avenir, p. 532.

Société de travail manuel et de réforme scolaire, p. 125, 256, 274, 318, 335, 356, 392, 424, 568, 687, 720, 731, 813. — Chambordon J., p. 64, 125.

NEUCHATEL

S.P.N.

Comité central. Assemblée des délégués, p. 174. — Appel, p. 207. — Assemblée générale annuelle, p. 673.

Calame M. La réforme de notre formation professionnelle, p. 142, 190, 535.

Montandon M. Exposition scolaire permanente, p. 256, 275.

Porret W. Compte rendu financier, p. 174.

Reymond R. Communiqué, p. 7.

Rothen Ch. Rapport présidentiel, p. 503.

Zwahlen S. Au Grand Conseil, p. 6. — Une motion, p. 7. — Aux renitents, p. 46. — Nouvelles des sections, p. 46. — Rappel, p. 46. — A propos d'une circulaire, p. 86. — Au Comité central, p. 173, 320, 426, 442, 579. — Assemblée des délégués, p. 239. — Rappel, p. 240. — Paroles réconfortantes, p. 375. — A travers les rapports, p. 410. — Congrès scolaire, p. 423. — Pour les enfants du Tyrol, p. 426. — Chez nos amis du « Haut », p. 442. — Un jubilé aux Ponts de Martel, p. 569. — Rappel, p. 575. — Considérations et postulats, p. 636. — Commission des traitements, p. 650. — Commission pour le choix de lectures, p. 650. — Remplacements, p. 650. — Notre situation, p. 674. — Solidarité, p. 674. — Perspectives encourageantes, p. 720. — Un jubilé, p. 732. — Assemblée générale, p. 761. — Une retraite, p. 762. — Communications du Comité central, p. 798. — Rappel, p. 798. — Propagande, p. 798. — L'idée du bulletinier, p. 799.

Zwahlen W. Défense de la 9e année : Contre l'initiative, p. 319.

Nécrologies. G. Bubloz, p. 127 ; J. Decreuze, p. 207, 223. — L. Matile, p. 224. — Ed. Darbre, p. 537.

Retraites, p. 126, 256, 320.

Dans les sections. Chaux-de-Fonds, p. 356. — Le Locle, p. 88, 357. — Val de Ruz, p. 357, 723. — Val de Travers, p. 570, 837.

Mises au concours, p. 144, 159, 175, 192, 207, 240, 256, 298, 412, 570.

Société de travail manuel et de réforme scolaire, p. 102, 127, 607, 722, 776.

Union suisse des maîtresses professionnelles et ménagères, p. 103.

JURA

S.P.J.

Jeanprêtre Ch. Comité central, p. 7. — Le Jura, minorité linguistique bafouée, p. 633. — Jura, p. 675, 723.

Perrot Ad. Des allocations 1947, p. 103. — Solidarité, p. 104. — Errata, p. 128. — Primum vivere, p. 128. — Comité central, p. 159. — Nouvelles de la S.P.J., p. 411.

Reber J. Une question entre tant d'autres, p. 800. — Un disparu : F. Jabas, p. 800. — Cours de perfectionnement, p. 813. — Nos traitements en 1948, p. 837.

VALAIS

Jost B. U.P.P.V., p. 724.

DIVERS

Grec Ch. Les beaux côtés de la profession, p. 607.

Matter Estoppey Mme. Héros en herbe, p. 47. — Conférences de district, p. 358. — Educateurs, p. 376. — Une étape, p. 428.

- M.M.* En passant, p. 176.
Oncle Henri. Georges Duhamel parle aux enfants de la Suisse romande, p. 437.
Cours de vacances pour maîtres d'arriérés, p. 428.
Cours de gymnastique Macolin, p. 427, 538.
Société suisse des maîtres de gymnastique, p. 176, 336, 580, 677.
Société suisse de Travail manuel, p. 207.
Fonds Berset-Muller, p. 276.
O.S.L. Concours de coloriage, p. 392, 444, 838.
Pro Juventute, p. 426, 763.
Parrainage des orphelins de guerre, p. 464.
Ecolier romand, p. 732.
Education de la Jeunesse, p. 570.
Marionnettes, p. 678.
La 6me semaine d'art belge, p. 224.
Du personnel enseignant pour les écoles suisses de l'étranger, p. 801.
Civitas Nova, p. 814.

BIBLIOGRAPHIE

P. 8, 32, 228, 678, 764, 802, 838.

EN LISANT

P. 88, 724.

PLACEMENTS-ÉCHANGES

160, 320, 444.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

PARTIE GÉNÉRALE

Aubert P. Les tendances actuelles dans la construction des bâtiments scolaires, p. 48.

Béguelin R. Les écoles allemandes dans le Jura, p. 321, 337, 359, 377, 432, 465.

Briod E. L'école américaine, p. 393, 413, 429. — Rester jeunes !, p. 554. Les études et la vie, p. 581.

Chabloz A. Ecole d'hier et d'aujourd'hui, p. 9. — Le film au service de l'enseignement, p. 11. — Nos revendications professionnelles, p. 33. — Pour soutenir l'effort d'éducation nationale, p. 475. — Nouvelle année, nouveaux élèves, p. 241. — Solidarité professionnelle, p. 299. — Une réaction nécessaire, p. 445. — Publications de l'Éducateur, p. 611. — La vie de notre journal, p. 640. — Chronique de notre documentation, p. 815.

Chessex A. Ne soyons pas puristes, mais..., p. 36, 281. — Jules Romains et les instituteurs, p. 584.

Chessex J. Car il nous manque une expérience, p. 327.

Chessex P. Des témoins dignes d'intérêt, p. 815.

O. C.-T. Claude, p. 95. — *Raymond*, p. 436.

Descoëudres A. On cherche des parents idéaux, p. 643.

- Dottrens R.* La presse et l'école, p. 161, 177, 193, 277, 299. — Liberté ou anarchie, p. 181. — La radio scolaire se trompe, p. 361.
- Durand G.* Deux étiquettes équivoques, p. 92. — Essai sur le minimum grammatical, p. 182. — Ce que disent les insuccès, p. 379. — Utilité de l'arithmétique abstraite, p. 824.
- Evêquoz E.* Nouvelle loi sur l'enseignement primaire en valais, p. 398, 416.
- François C.* Enfant en famille et enfant en collectivité, p. 445.
- Gétaz V.* De l'enseignement dans les écoles enfantines de New-York, p. 395.
- Guignard J.* De la formation professionnelle dans l'après-guerre, p. 521.
- Jaques M.* Les enfants qui parlent mal, p. 130, 162, 180. — Les troubles de la parole, p. 195. — Le bégaiement, p. 454. — Le bégaiement et son traitement, p. 469.
- Junod Ch.* Le village Pestalozzi, p. 209. — Otto Peter, p. 257. — L'enseignement religieux à l'école, p. 641.
- Lebet A.* Après le 25e anniversaire du cinéma scolaire et populaire suisse, p. 11. — Le cinéma scolaire suisse, p. 38. — Suggestions pour ceux qui désirent utiliser le film à l'école, p. 133.
- Maret A.* Les opérations inverses, p. 480.
- Matthey E.* Le petit sapin, p. 841.
- Matile I.* Mort de Ramuz, p. 400. — Un homme est mort, p. 571. —
- Meylan Ls.* Pestalozzi à Yverdon, p. 509. — Lausanne, p. 545. — Jeunesse à la dérive, p. 803.
- Michel R.* Le corps enseignant et l'expérimentation pédagogique, p. 473.
- Monastier H.* Lettre ouverte à Alice Descœudres, p. 129.
- Mottaz J.* Supprimer les notes ?, p. 679, 725, 765.
- Ogay R.* Pour un nouvel instrument de travail, p. 35. — La boîte aux questions, p. 818.
- Perret C.* L'éducation de l'enfant sourd, p. 89.
- Perret P.* Ecole... éducation... coopération, p. 145. — Déception, p. 205.
- Petit F.* Une institution sociale par excellence : les bourses d'étude, p. 325.
- *** Travail hors de l'école, p. 199.
- Piguet G.* La compétition et les jeunes, p. 609.
- Sauty M.* Faut-il introduire l'enseignement simultané dans les écoles secondaires ?, p. 132. — Où la liberté n'est pas l'anarchie, p. 225.
- S.V.T.M. et R.S.* Pour un nouvel instrument de travail, p. 65.
- Willi A.* Après la semaine romande de pédagogie pratique, p. 838.
- Ziegenhagen J.* Un film, p. 40. — Sonore ou muet ?, p. 246. — Le cinéma scolaire se développe-t-il ?, p. 572. — La page du cinéma, p. 727, 827.

PARTIE PRATIQUE

- Basset G.* Exercices gymnastiques pour les enfants de 6 à 7 ans, p. 105.
- Beauverd B.* Quelle heure est-il ailleurs ?, p. 308.
- Bornand Ch.* Lecture fouillée : Le Cervin vu de nuit, p. 165.
- Bory G.* Etude de géographie : Genève et Bâle, p. 18. — Henri Du-

nant, p. 23. — Neuchâtel et Soleure, p. 241. — Une industrie neuchâteloise, p. 258.

Chablop A. De l'utilisation des statistiques, p. 13. — Fiche d'orthographe, p. 94. — Revision des formes verbales, p. 198.

Chave F. Le chantier, p. 66.

Corthésy R. Français au degré moyen : La cuisine, le repas, p. 689.

Clerc G. Page de l'école enfantine : il était une fois..., p. 95.

D. M. Pour le degré inférieur : Le vent — l'arbre — le verger, p. 781.

Dentan V. Fiche d'orthographe, p. 118.

Dessoulavy J.-J. Jeu de Kim... et l'école, p. 788. — Observation et géographie locale, p. 821.

Fivaz L. Longitude et latitude, p. 73. — Détermination de l'altitude d'un lieu, p. 306.

Giddey V. Le canton du Tessin, p. 586.

Gudit P. Visite à l'atelier du menuisier, p. 107.

Jeanguenin D. Fiches d'orthographe pour la 2e année : Le présent des verbes en e, p. 790.

Jeanrenaud H. Quelques exercices orthographiques de revision sur le verbe, p. 136. — Exercices de conjugaison, p. 150.

Ogay R. Fiche de géographie : Cantons du N.-E., p. 341.

Laurent G. Civisme, p. 434.

Lavanchy P. Exercices avec la boussole Recta, p. 826.

Michot H.-G. La commune vaudoise, son administration, p. 617.

Rebetz J. et P. Le jeu des pronoms, p. 76.

Regamey D. Programme mensuel de décembre, p. 743.

Sénéchaud M. Musique et acoustique, p. 119, 214, 284.

S.G.T.M. et R.S. Fabrication d'un puzzle, p. 404.

PARTIE DOCUMENTAIRE

Altherr E. Chronique des Grangettes, p. 777.

B. D. Les moyens de locomotion : textes choisis pour le degré moyen (dictées).

Chablop A. Les grandes découvertes, p. 276, 362, 552 ; Ph. Suchard, p. 259. — La dérive des continents, p. 382. — A la recherche de l'El dorado, p. 658.

Devain H. La plus belle histoire du monde : La Nativité, p. 733.

Humbert-Laroche. Poème : Petites mains, p. 135.

Jeanguenin D. Les moyens d'éclairage, p. 548.

Jeanrenaud H. Les assermentations confédérales, p. 148. — La pomme de terre, p. 261.

Ogay A. Le vélo, p. 227. — Textes choisis, p. 232.

Paccaud O. Cet animal est-il utile ?, p. 211.

Ramuz C.-F. Poèmes, p. 401 à 403 et 574-575.

Rebeaud H. La vie d'un village anniviard, p. 303, 769.

Rochat P.E. Les larves errantes : Les phryganes, p. 282.

Rouiller J.F. En marge d'un centenaire, p. 342.

Textes : Les gratte-ciel, p. 592. — Les ravages des termites, p. 593. — Poésies de Noël, p. 745 à 752.

SKIEURS, La station des DIABLERETS vous attend!

Le SKILIFT vous offre sa carte journalière à Fr. 6.— et sa carte de Week-end (*samedi à midi au dimanche soir*) à Fr. 8.—.

Chemin de fer AIGLE-SÉPEY-DIABLERETS

Billets du dimanche toute l'année.

Billets de sport d'hiver délivrés au guichet de la gare d'Aigle.

Quelle argile employer?



Pour les travaux simples, d'écoliers, qui ne seront pas cuits au four, nous livrons une qualité bon marché A.

Pour les travaux plus fins, en particulier pour ceux à qui l'on désire donner par la cuisson une couleur rougeâtre de terra cotta, nous recommandons la qualité C. Echantillons gratuits et prix courant à disposition. La nouvelle édition, encore améliorée, de nos instructions de modélage „Essayez donc!”, vient de paraître en français. Livrable contre envoi de 90 ct. en timbres-poste.

Nous nous chargeons aussi de cuire au four les travaux exécutés.

E. Bodmer & Cie

Fabrique de céramique, Zurich 45
Uetlibergstrasse 140. Tél. 33 06 55

Canton MAÎTRE-FOURREUR

LAUSANNE - 20, RUE DE BOURG
et LA CHAUX-DE-FONDS

On cherche à placer pour apprendre le français

FILLETTE

de 11 ans, régulièrement 1 à 2 fois par an, pour 2 à 4 semaines.

On désire aux mêmes conditions enfant pour apprendre l'allemand.

Pour détails s'adresser à:
Dr Zimmermann, prof. à l'école cant., Soleure.

A VENDRE **L'Art en Suisse** 3 VOLUMES
Edition Mazenod. Prix: Fr. 45.—. Yv. Landry. inst., Bière.

MARBRERIE DU LÉMAN S.A.

Direction: J. Caverzasio

Tous travaux marbre

LAUSANNE

Téléphone 4.83.84

Châtel-St-Denis

Station idéale pour courses scolaires à ski
Sur annonce : rabais sur les deux monte-pentes
qui fonctionnent en permanence

BUREAU OFFICIEL DE RENSEIGNEMENTS, TÉLÉPHONE 5.90.35



Un bon cigare
de l'industrie romande

Cigare de Monthey
fort et léger

DE LAVALLAZ & Cie S.A., MONTHEY



*Un personnel stylé
Un matériel impeccable*

**FUNÉRAILLES
DE TOUTES CLASSES ET DE
TOUTES CONFESSEONS**

Pompes funèbres

CH. BURKY S. A.

P. F. Nouvelles

Maison fondée en 1889

Lausanne
St-Laurent 12

Tél. 2 38 68 - 2 38 69

PIANOS neufs
et
occasions

205

E. KRAEGE
ACCORDEUR RÉPARATEUR SPÉCIALISTE
Avenue Ruchonnet 5
à 100 mètres Gare C. F. F.
LAUSANNE Tél. 3 17 15

La Banque Cantonale Vaudoise

165 c

à Lausanne, ou ses agences dans le canton, reçoit
les dépôts de sa clientèle et vous toute son atten-
tion aux affaires qui lui sont confiées.

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
Berne

J. A. - Montreux

A toute heure du jour!



CENTRALE LAITIERE DE LAUSANNE

MANUFACTURE DE CIGARES

FIVAZ & Co S. A.

PAYERNE